

# Comment le 20-Février a changé le Maroc

Cinq ans après le « printemps », la contestation portée par la jeunesse marocaine, de la gauche aux islamistes, a fait bouger les lignes, sans toutefois ôter au Roi sa primauté.

REPORTAGE  
CASABLANCA, RABAT  
DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL

Qui se souvient encore que le Maroc a connu son « printemps » en 2011 ? A côté des stupéfiants bouleversements de Tunisie et d'Égypte, où deux dictateurs furent évincés, ou des drames sanglants toujours en cours en Libye, au Yémen ou en Syrie, les événements au royaume chérifien n'ont guère retenu l'attention. Et pourtant, nombreux sont les Marocains qui pensent que plus rien ne sera comme avant. Et cela grâce à un mouvement qui s'était donné un nom, celui du « 20-Février ».

« Le succès des mouvements populaires en Tunisie et en Égypte nous avait grisés, se souvient à Casablanca Nizar Bennamate, qui avait 24 ans en 2011. Nous, les jeunes, on s'est spontanément demandé comment nous pouvions faire pour faire avancer les libertés ici, au Maroc. »

Nizar avait déjà des planches en matière de contestation. « Je faisais partie des quelques militants du MALI (Mouvement alternatif pour les libertés individuelles), qui avaient défrayé la chronique en 2009 en refusant de jeûner pendant le ramadan – en fait, moi je jeûnais, mais j'étais solidaire de mes compagnons –, ce qui avait ouvert un chaud débat au Maroc. Là, en février 2011, la contestation a pris une ampleur sans précédent, et nous avons été rejoints par des islamistes, en nombre, surtout ceux du mouvement *Adl wal Ihsane* (Justice et Spiritualité), ce qui était logique puisque nous partagions ce besoin de plus de liberté, de dignité, de justice sociale. On peut parler de lame de fond ! »

## Du jamais vu

Le point culminant du mouvement se situa le 20 février, quand des grandes manifestations à travers le pays furent organisées. Les réseaux sociaux servirent de relais à la mobilisation également appuyée par des organisations de la société civile. Rabat, Casablanca, Marrakech, Tanger, Al Hoceïma et une soixantaine d'autres villes virent défiler un total de manifestants approchant sans doute les 150.000 personnes. Du jamais vu.

L'Association marocaine des droits de l'homme, célèbre au royaume sous les initiales d'AMDH, faisait partie des ONG impliquées. « Nous partagions 99 % des revendications, explique à Rabat le vétérinaire Abdelkhalik Benzekri, vice-président de l'association. La première réunion a eu lieu ici en nos locaux, tout comme la conférence de presse du 17 février annonçant les manifestations du 20. La salle de réunion

était pleine à craquer. »

LAMDH appuyait les points principaux : réelle séparation des pouvoirs au sommet de l'État, reconnaissance de l'amazighe (berbère) comme langue officielle, fin de l'impunité pour les violations des droits de l'homme et le pillage des richesses, arrêt de la répression contre les manifestations pacifiques, etc. « Nous avons juste refusé d'avaliser ce que pas mal de gens souhaitaient, l'exigence d'une monarchie parlementaire ou même d'une république : notre mandat ne nous autorise pas à prendre position pour un type de régime, nous réclamons juste la démocratie. »

## Effet de surprise

Le mouvement du 20-Février prit par surprise les partis politiques traditionnels, presque tous sagement dans le giron de la monarchie.

A son domicile de Rabat, Fathallah Arsalane, l'un des principaux dirigeants de Justice et Spiritualité, et porte-parole du mouvement islamiste, estime naturelle la participation de son mouvement au 20-Février, dont il fut un fer de lance. « Notre jeunesse s'est retrouvée dès le début en force et en première ligne dans le mouvement qui, comme nous, luttait contre la corruption et contre le despotisme. Notre participation a imposé au régime une réponse, mais celle-ci n'était nullement inspirée par une volonté de changement, mais bien par celle de maîtriser la crise. Nous avons mis fin à notre participation en décembre 2011, persuadés que le mouvement du 20-Février n'obtiendrait rien de plus du régime et qu'au contraire, les risques de confrontations violentes s'aggravaient – et notre principe fondamental reste la non-violence. »

Bien moins politisée, la jeune Mouna Najah, 18 ans en 2011, confirme la déception des militants. « Le Roi a voulu changer la forme, pas le fond. Il a ordonné une révision constitutionnelle, mais il n'y a pas eu d'évolution. Cinq ans plus tard, on se rend bien compte avec le recul que la classe politique n'est pas à la hauteur et que le pays s'enfoncé dans une vraie crise sociale. »

Le Roi ! Détenteur effectif de tous les pouvoirs au Maroc, Mohamed VI n'avait pourtant pas été nommé attaqué par la contestation. Les cris « Dégage ! » avaient résonné, ô combien ! mais ils s'adressaient aux ministres ou, même, plus audacieux, aux proches conseillers du Roi, comme Fouad Ali al-Himma ou Mounir Majidi.

Le souverain chérifien n'aura d'ailleurs pas été long à réagir au mouvement du 20-Février, en effet. Dès le 9 mars 2011, il lan-

çait le projet d'une révision de la constitution. Et, après consultations, un nouveau texte fondamental était approuvé par référendum dès le 1<sup>er</sup> juillet de la même année. Avec, à la clé, des pouvoirs – théoriques – accrus pour le Premier ministre.

« Et aussi la fin du référentiel à la "sacralité" du Roi, qui a disparu de la constitution, se réjouit à Rabat un intellectuel très respecté, Fouad Abdelmoumni, qui vient de prendre la tête ce 13 février de l'ONG Transparency International, qui lutte contre la corruption. En réalité, le 20-Février a délégitimé l'autoritarisme et a permis la réappropriation de l'espace public par les citoyens, surtout les jeunes. Mais il s'agit d'un processus sur le long terme car on est encore loin du compte. »

Après la révision de la constitution, le 20-Février s'est étioilé. « Le mouvement a refusé cette constitution et a tenté de continuer à manifester, explique Abdelkhalik

Benzekri. Mais il a failli : il y a eu la répression, les arrestations, des dissensions internes, l'action de milices proches du pouvoir... Mais la contestation n'a pas cessé, elle prend actuellement de l'ampleur au niveau social, comme ces 50.000 professeurs stagiaires qui ont manifesté à Rabat le 24 janvier. »

## Un autre Maroc

Ex-journaliste, Mohamed Hafid, 49 ans, s'est rendu célèbre en 1997 en refusant un siège de député de Casablanca parce qu'il s'était aperçu qu'un candidat islamiste avait remporté dans les urnes une victoire que le pouvoir lui avait attribuée. Cet homme de gauche pense aussi que le 20-Février laissera des traces. « Le Maroc n'est plus le même, nous dit-il. La culture du mouvement est restée vivace, les événements le montrent. Le Roi a dû bouger. Comme aussi en 2013 quand il a annulé sous la pression populaire la grâce qu'il avait accordée à un pédophile espagnol, il n'était jamais revenu sur une décision. »

Nizar Bennamate, devenu, lui, journaliste après l'épopée du 20-Février, partage les mêmes conclusions : « Notre mouvement a changé la société marocaine. L'idée que la contestation est possible s'est imposée. L'opinion publique compte, désormais. Certes, on a tous été déçus par la tournure des événements en 2011, mais moi je suis fier de ce que nous avons fait, et cela sans le moindre leader. »

Sa consœur Mouna Najah reste plus mitigée. Pour elle, les gains du 20-Février se révèlent plus... personnels : « Avec le tourbillon des événements, ma vie a changé. Je me suis vite mariée puis j'ai vite divorcé. Le mouvement a fait de moi une femme éprise d'indépendance. » ■

BAUDOIN LOOS

**POINT NOIR****La presse libre a disparu du royaume**

L'évolution, assez funeste ces derniers temps, de la liberté de la presse au Maroc montre bien que le régime royal entend bien rester aux commandes. En fin de vie, feu Hassan II avait entre-ouvert les portes d'une certaine liberté de presse. Son fils Mohamed VI les a graduellement refermées depuis son accession au trône en 1999.

« Au Maroc, nous dit un confrère à Casablanca, il ne faut même pas être militant contre le régime pour gêner. Il suffit de faire son métier, ce qui est donc très rare. Si on traite de la fortune du Roi, par

exemple, ou de sa santé, il ne faut même pas s'indigner pour avoir des ennuis, il suffit de décrire les choses. »

Les exemples de harcèlement ne manquent pas. L'organisation Reporters sans frontières les répertorie régulièrement. Elle pointait en janvier un procès fait à cinq journalistes alors que « les faits qui leur sont reprochés visent ni plus ni moins à museler la liberté de l'information et de la presse, pourtant garantie dans la Constitution marocaine de 2011 ».

Historien naguère exilé, lui-même dans le collimateur et poursuivi, Maati Monjib le confirme : « La grève de la faim, l'année dernière, que j'avais observée pour protester contre une

interdiction de quitter le territoire a été ignorée par 95 % de la presse marocaine. » Une presse dans laquelle Maati Monjib se retrouve parfois diffamé : « Dans une certaine presse proche des "services", on m'invente par exemple des maîtresses, on me découvre de l'homosexualité. » Monjib a sans doute aussi le tort de faire partie de l'Association marocaine pour le journalisme d'investigation, qui porte dans son appellation même les germes de la suspicion du pouvoir.

Mohamed Hafid fut le rédacteur en chef d'un hebdomadaire, *Assafiha*, dont la ligne déplaisait en haut lieu et qui a disparu en 2008, en raison de difficultés financières qui n'étaient pas dues au hasard. « La situation de la

presse marocaine a empiré depuis quinze ans, confie-t-il. Les autorités se montrent plus strictes que jamais sur les fameuses "lignes rouges" - le Roi, l'islam, l'armée et les provinces du Sud (le Sahara occidental annexé, NDLR). » Pour Nizar Bennamate, militant du 20-Février devenu journaliste à l'hebdomadaire *TelQuel*, la presse libre a effectivement disparu : « On peut certes critiquer le gouvernement, c'est même banal, mais tout le monde comprend que ce n'est pas tout à fait le pouvoir qui est ainsi mis en cause. La presse libre a été harcelée, sabotée, mise en faillite. Il y a heureusement internet et les réseaux sociaux. »

B.L.